



ORDONNANCE COLLECTIVE	Initier une ordonnance de Chloroquine	Numéro : OCQ HS-01
------------------------------	--	---------------------------

Référence à des documents <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Titre : Guide d'intervention Santé-Voyage du Québec. Information de l'INSPQ*, du CCQSV*, de l'OMS*, du CDC*, et du médecin responsable de la clinique de santé voyage.	<u>Date de mise en vigueur</u> 2009	<u>Date de révision :</u> 2012
--	--	---

Professionnelles habilitées à exécuter l'ordonnance :

UNIQUEMENT les infirmières employées par Groupe-Santé-Hélios qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires.

Secteur d'activité visé : Clinique Santé-voyage

Sites **Brossard** **Châteauguay** **St-Hilaire**

Groupe de personnes visées ou situation clinique visée :

Voyageurs de tous âges et de toute condition (nourrisson, femme enceinte, mère qui allaite) se rendant en zone impaludée, où il n'y a pas de résistance connue à la chloroquine (Afrique du Nord, Amérique centrale au nord du canal de Panama, Haïti, République dominicaine, l'est du centre de la Chine (excluant le Yunnan et l'île d'Hainan) et certaines régions du Moyen-Orient, et selon les éclosions en cours mises à jour par le CDC, OMS et la santé publique.

***INSPQ = Institut National de Santé Publique du Québec**

***CCQSV = Comité consultatif Québécois pour la santé des voyageurs.**

***OMS = Organisation mondiale de la santé**

***CDC =Centers for Disease Control and Prevention**

Activités réservées :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne.
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

Indication et condition d'initiation

- Tout voyageur se rendant dans un ou plusieurs des pays ci-haut mentionnés, à risque de contracter le paludisme. La durée de séjour ne représente aucune limitation à l'ordonnance.

N.B. Un voyageur présentant un psoriasis local peut recevoir des antipaludéens sans restriction. Il se peut alors que le psoriasis soit exacerbé ce qui nécessiterait une augmentation de sa médication.

Un voyageur traité avec la Doxycycline (Vibramycine) ou la Minocycline (Minocin) pour des raisons d'acné ou de rosacée peut prendre de la chloroquine s'il suspend sa médication.

Intention thérapeutique

Prévenir l'apparition d'épisodes de paludisme (malaria) lors d'un séjour en zone impaludée et durant les quatre semaines suivant son départ d'une telle zone.

Contre-indications

- Allergie ou hypersensibilité à la chloroquine
- Antécédents de psoriasis généralisé
- Antécédents d'épilepsie
- Rétinopathie
- Prise de Plaquenil. Ce dernier étant un médicament de substitution à la chloroquine, le voyageur se trouve donc adéquatement protégé.

Limites / Référence au médecin

Référer au médecin traitant ou autre médecin de famille dans les situations suivantes ;

- Toute contre-indication énumérée ci-haut, à l'exception de la prise de Plaquenil.
- Tout voyageur se rendant en République Dominicaine en zone impaludée autre que la Province de la Altagracia.

- Tout voyageur traité pour de l'acné ou de la rosacée avec de la Doxycycline ou de la Minocycline et qui poursuit cette médication durant le voyage.

Directives

L'infirmière :

- Évalue le risque du voyageur de contracter le paludisme en se référant au guide d'intervention et en analysant les données sur le voyage dont il est question et les informations du profil de santé du client, compilées lors de la consultation-voyage. (re; Programme informatique DIGIMED-V utilisé chez QHS).
- Évalue l'indication d'initier une ordonnance de Chloroquine d'après le profil de santé du voyageur.
- Informe le voyageur au sujet du paludisme et l'avise de consulter un médecin, s'il développe de la fièvre au retour de voyage et ce, jusqu'à 3 mois après son retour.
- Informe le voyageur des autres moyens à prendre pour éviter les piqûres de moustiques.
- Informe le voyageur sur la façon de prendre le médicament et les effets secondaires potentiels. Remet un feuillet d'informations à cet effet. (ANNEXE 1)
- Détermine la posologie adéquate.(voir fiche technique à l'ANNEXE 2)

- Remplit la fiche de liaison << Initier une ordonnance de Chloroquine >> et la remet au voyageur (ANNEXE 3).

Source

CDDR (2004)

Institut National de Santé Publique du Québec. Comité consultatif Québécois sur la santé des voyageurs. (2007)

Guide d'intervention santé-voyage. Situation épidémiologique et recommandations. Ministère de la santé et des services sociaux, gouvernement du Québec.

PROCESSUS D'ÉLABORATION	
<p><u>Rédigé par :</u></p> <p>Marie-Josée Pépin</p> <p>Infirmière en immunisation</p>	<p>Juin 2009</p>
<p><u>Validé par :</u></p> <p>Hélène Poireau,</p> <p>Directrice, Groupe-Santé-Hélios</p>	<p>Juin 2009</p>

PROCESSUS D'APPROBATION	
<p><u>Approuvé par :</u></p> <p>Dr. Harpin 64127</p> <p>Dr. Harvey 1884519</p> <p>Dr.Denicourt 1800317</p>	<p>Juin2009</p>

INFORMATION SUR LA CHLOROQUINE

Votre itinéraire de voyage comprend un séjour dans une zone où sévit le paludisme (appelé aussi malaria). Celui-ci est une source importante de maladie et de mortalité à l'étranger. Il s'agit d'une infection du sang causée par des parasites nommés *Plasmodium* qui sont transmis par une piqûre de moustique.

Il est possible de prévenir le paludisme par la prise régulière de médicaments. Comme aucun médicament n'est efficace à 100% , il est important de vous protéger des piqûres de moustiques :utiliser un insectifuge à base de DEET, des insecticides, dormez sous une moustiquaire, portez des vêtements longs , évitez les sorties nocturnes, etc. Ces mesures sont aussi importantes que la prise de médicaments.

La chloroquine vous est recommandée selon la posologie suivante :

Adultes : 500 mg = 2 comprimés de 250 mg (équivalent à 150 mg de base) par Semaine.

Enfants : 46 kg et plus : 2 comprimés par semaine;
31-45 kg : 1 ½ comprimés par semaine;
20-30 kg : 1 comprimé par semaine;
10-19 kg : ½ comprimé par semaine :
moins de 10 kg : ¼ comprimé par semaine.

Les comprimés devraient être pris en même temps, toujours le même jour de la semaine, de préférence juste après un repas pour en faciliter la digestion. On doit commencer la médication une semaine avant le départ et la poursuivre durant le séjour et jusqu'à quatre semaines après la sortie de la zone impaludée. La chloroquine est sécuritaire pour la femme enceinte et le nourrisson. Les comprimés peuvent être écrasés et mélangés à de la nourriture pour en faciliter la prise.

EFFETS SECONDAIRES

La majorité des voyageurs ne présentent aucun effet secondaire. À l'occasion, des maux d'estomac, des démangeaisons et des troubles visuels peuvent survenir. Ces effets sont en général mineurs et cesseront dès l'arrêt de la médication. On peut les atténuer en

fractionnant la dose en deux prises à 3 ou 4 jours d'intervalle (par exemple, 1 comprimé le lundi et 1 comprimé le jeudi).

EN CAS DE FIÈVRE

MALGRÉ LA PRISE D'UNE MÉDICAMENT PRÉVENTIVE, TOUT ÉPISODE AIGÛ DE FIÈVRE PENDANT LE SÉJOUR À L'ÉTRANGER ET JUSQU'À 3 MOIS SUIVANT LE RETOUR PEUT ÊTRE UN SIGNE DE PALUDISME. LE VOYAGEUR DOIT ALORS CONSULTER **IMMÉDIATEMENT** UN MÉDECIN ET L'INFORMER DE SON SÉJOUR RÉCENT EN ZONE TROPICALE.

ANNEXE 2

Fiche technique : Chloroquine Phosphate

NOM GÉNÉRIQUE	CHLOROQUINE PHOSPHATE
Classification	Antipaludéen
Mode d'action	Agit au niveau de la phase érythrocytaire en tuant les schizontes sanguins.
Présentation	Comprimés de 250 mg (150 mg base
Prophylaxie	Débuter une semaine avant l'arrivée et poursuivre jusqu'à 4 semaines après le départ de la zone impaludée.
Posologie pour adultes	500 mg (2 comprimés de 250 mg) (nonobstant le poids) 1 fois/semaine avec de la nourriture.
Posologie pour enfants (5 mg/kg base)	< 10 kg : ¼ comprimé de 250 mg , 1 fois /semaine. 10-19 kg : ½ comprimé de 250 mg, 1 fois/semaine. 20-30 kg : 1 comprimé de 250 mg, 1 fois/semaine. 31-45 kg : 1 ½ comprimé de 250 mg, 1 fois/semaine. > 45 kg : dose adulte.
Contre-indications	Voir ordonnance collective
Effets secondaires	<u>Fréquents:</u> prurit (personnes race noire),céphalée, nausées ,vomissements, , inconfort abdominal, insomnie, vertige, vision trouble, goût amer.

(SUITE ANNEXE 2)

Effets secondaires (suite)	<p><u>Peu fréquents;</u> changement de pigmentation pileuse, éruptions cutanées, opacité cornéenne réversible, exacerbation du psoriasis.</p> <p><u>Rares;</u> Alopécie partielle, coloration anormale des ongles et des muqueuses, surdité nerveuse, photophobie, myopathie, dyscrasies sanguines, psychose, convulsions.</p>
-----------------------------------	--



ANNEXE 3

Fiche de liaison

Initier une ordonnance de Chloroquine Phosphate

DATE : _____

Nom; _____

Adresse : _____

TÉL : _____

DDN : _____

ALLERGIE; _____

POIDS _____

J'ai procédé à l'évaluation de la personne ci-haut mentionnée et elle est une candidate à la prise de Chloroquine. Il n'y a aucune contre-indication à la prise de cette médication. Cette personne a reçu l'enseignement relatif à la prise de cette médication et des effets secondaires potentiels.

Prophylaxie à débiter 1 semaine avant le départ, continuer durant le séjour et poursuivre jusqu'à 4 semaines après le départ de la zone impaludée.

Posologie;

- Adultes : 2 comprimés de 250 mg , 1 fois/semaine
- Enfants <10 kg : ¼ comprimé de 250 mg, 1 fois/semaine
- Enfants 10-19 kg : ½ comprimé de 250 mg , 1 fois/semaine
- Enfants 20-30 kg : 1 comprimé de 250 mg, 1 fois/semaine
- Enfants 31-45 kg : 1 ½ comprimé de 250 mg, 1 fois/semaine
- Enfants > 45 kg : 2 comprimés de 250 mg , 1 fois/semaine

Comprimés : _____

Nom et prénom de l'inf.

Signature de l'inf.

no. Permis OIIQ

Étampe de la clinique

Médecin répondant

No. De permis

téléphone

Pharmaciens : consulter nos Rx collectives

<http://www.groupe-sante-helios.com/fr/ordonnances-collectives-clinique-voyage.html>